



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 63

Hebdomadaires régionaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE DU BAPE**

**Québec, le 11 avril 2013** – Le 28 mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une enquête et une audience publique sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière. Plus précisément, ce mandat a pour but d'informer la population sur les enjeux de ces activités en milieu insulaire, de la consulter et d'éclairer le gouvernement dans sa réflexion quant aux mesures à prendre pour assurer la protection des nappes phréatiques des Îles-de-la-Madeleine. Ce mandat débutera le 14 mai 2013 et le rapport du BAPE devra être déposé au ministre au plus tard le 14 octobre 2013.

La commission d'enquête du BAPE sera présidée par Michel Germain qui sera secondé par le commissaire Jacques Locat. La commission tiendra des séances publiques afin que les personnes qui le désirent puissent lui adresser des questions permettant de compléter l'information disponible, exposer leurs préoccupations, signaler des éléments d'intérêt ou présenter des suggestions et commentaires susceptibles d'éclairer la commission sur le sujet soumis à son analyse. Dès que les modalités de l'enquête et l'audience publique seront arrêtées, elles seront diffusées par voie de communiqué.

**LA DOCUMENTATION RENDUE DISPONIBLE**

Le BAPE rend public aujourd'hui le document *Synthèse de l'état des connaissances sur les eaux souterraines aux Îles-de-la-Madeleine – Impacts de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles sur les eaux souterraines*.

En février 2012, un mandat a été donné conjointement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) à une équipe du département de biologie, chimie et géographie de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) afin de produire un document de synthèse à l'intention des décideurs et des citoyens sur la situation de l'eau souterraine aux Îles-de-la-Madeleine. L'équipe de l'UQAR avait pour objectifs de dresser un portrait à jour de l'état des connaissances sur l'eau souterraine de l'archipel et de présenter les impacts potentiels sur celle-ci liés aux activités de mise en valeur des ressources naturelles, notamment l'exploration et l'exploitation du gaz naturel.

L'étude a été abordée sous l'angle de la problématique mondiale de gestion des aquifères côtiers. Ces aquifères subissent, aux Îles-de-la-Madeleine comme ailleurs dans le monde, diverses pressions liées à la fois aux activités humaines (urbanisation, occupation du sol, exploitation minière, pompage, etc.) et aux changements climatiques (élévation du niveau marin, érosion côtière, etc.).

Ce document est mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, 315-3, chemin Principal, Cap-aux-Meules ;
- Point de service de Grande-Entrée (le Capitole de l'Est), 214, route 199, Grande-Entrée ;
- Bibliothèque de l'Île-du-Havre-Aubert, 104-280, chemin du Bassin, Bassin.

Ce document est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732 poste 539. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca](mailto:ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca).

#### **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539  
[ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca](mailto:ressources-naturelles-iles@bape.gouv.qc.ca)